



GDSA ardèche

Groupement de Défense Sanitaire
des Abeilles de l'Ardèche

<http://gdsa-ardeche.com/> • Bulletin JUIN 2019



Que c'est compliqué! Après une année 2018 où la plupart d'entre nous étions dans l'euphorie, 2019, dans son démarrage nous réserve quelques surprises.

Reprenons la chronologie :

Mi-février démarrage en fanfare de nos colonies, qui après un hiver plutôt favorable, croissent rapidement. **Un coup de «mars»**, et ça repart toujours trop vite, trop fort.

Début avril, les conditions sont favorables pour effectuer des élevages en délestant et modérant les colonies les plus fortes, afin de limiter les risques d'essaimage. **Mais dès la fin du mois les conditions météo deviennent difficiles**, l'absence de miellées amenuise les provisions. Les colonies fortes n'arrivent pas à travailler suffisamment, d'où des essaimage à répétition.

Une première quinzaine de mai compliquée avec beaucoup de colonies au bord de la famine. Il y a bien du pollen en suffisance, mais un cruel manque de nectar. Alors, «nourrir or not nourrir, That is the question» au moment où les hausses auraient dû se remplir. Un choix difficile, mais souvent impératif.

Mais en apiculture, on espère toujours... **Juin, début juillet est la période des grosses miellées, ronce, châtaignier, lavande...** Cela ne compensera pas mais tous les espoirs sont permis...

*Photo de couverture :
Philippe Pereyron © GDSA de l'Ardèche.*



➔ Pour des conseils personnalisés, n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.

Concernant les formations et ateliers :

Nous continuons à faire le plein, preuve que notre choix de nous recentrer sur la formation, et nos ateliers, rencontre votre approbation.

Nous sommes un acteur incontournable dans l'apiculture dans notre département. Nous en voulons pour preuve que nous avons de plus en plus de demandes des communes, ou du département. Nous venons d'organiser une journée pour le personnel de la DDT sur «découverte de l'apiculture». Nous avons inscrit à nos formations un membre de leur personnel à leur demande.

Nombre de communes souhaitent que nous leur apportions du conseil dans la lutte contre le frelon asiatique, en formant le personnel à la recherche de nid. Et, nous avons eu le plaisir d'être approché par le «Parc des Monts d'Ardèche». De nos discussions, il ressort qu'il pourrait nous accompagner dans une opération que nous intitulerons «**Tendre vers l'Autonomie**». Nous souhaitons aider nos adhérents au travers de notre stage «Gestion des mini+» et «l'Atelier Cire» à devenir le plus autonome possible. Nous aurons l'occasion de vous en parler.

Gardons l'espoir que nos abeilles nous surprennent encore, et que malgré ce démarrage 2019 particulièrement complexe, nous puissions voir couler du miel de nos extracteurs.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GDSA-Ardèche

L'Assemblée Générale s'est déroulée le **Samedi 23 mars 2019** dans l'Amphithéâtre du Lycée Agricole à Aubenas; elle a débuté à 9:30, après le traditionnel café de bienvenu, moment d'échanges et de retrouvailles entre adhérents.

Membres du Conseil d'administration présents :

Bernadette BROCARD, Françoise BORIE-CALLOT, Marie BASSAGET, Jean-Pierre DIEI, Claude JEANNIN, Carole NICOLAS, Jacques PELLET, Christophe MOINS

Excusé : Stephanie ADELIN

I. APPROBATION DU C.R. DE L'A.G. DU 24 FÉVRIER 2018

Le Président et Trésorier, Jean-Pierre DIEI salut les personnes présentes et procède, comme il est d'usage, à la validation du compte rendu de l'Assemblée Générale précédente, le 24 février 2018. Il rappelle que ce compte rendu est paru dans le bulletin de mai 2018, il est également affiché à la porte. Il demande s'il y a des questions avant de procéder au vote. Aucune objection des adhérents présents ou représentés pour un vote à mains levées. **Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2018 est approuvé à l'unanimité.**

La parole est ensuite confiée à Françoise BORIE-CALLOT et Olivier FLEURY.

II. RAPPORT MORAL 2018

2019 marque le **50^{ème} anniversaire de la création de notre Association**. C'est le 14 novembre 1969 que Jean Bouchardeau, Apiculteur Professionnel à 07 Granges les Valence (Actuellement Guilherand-Granges) déposait en Préfecture de Privas, les statuts qui régissent le GDSA 07. Ce jubilé constate la solidité de notre Association et témoigne de la fidélité que vous continuez à nous accorder. Nous vous en remercions.

C'est donc avec beaucoup de plaisir que comme chaque année, nous nous sommes retrouvés ce 23 mars 2019, d'abord autour du café pour l'accueil, et dans des discussions animées. Dont certaines avaient

pour thème, à la fois la distribution de tee-shirts floqués au couleur du GDSA 07 assorti de la mention «50 ans». Et également la distribution de ticket de tombola dotée de plusieurs lots.

Puis sont venu le temps des formalités statutaires, Olivier notre secrétaire et Françoise ont lu le Rapport Moral :

Le GDSA fête cette année ses 50 ans

Qu'est-ce qui a bien pu motiver nos prédécesseurs à créer le GDSA 07 en 1969 ?

Ils ne pensaient certainement pas que 15 ans plus tard, un redoutable parasite, le varroa, arriverait chez nous. Encore moins, imaginaient-ils la future présence des frelons asiatiques... La menace de l'arrivée du petit coléoptère des ruches, ils ne connaissaient pas non plus...

Même le changement climatique perceptible à l'échelle d'une génération, ils ne pouvaient l'imaginer...

Ce qui a motivé nos anciens est certainement la volonté de rassembler les apiculteurs, de les accompagner vers de bonnes pratiques, de les informer sur les risques sanitaires, les maladies, bien entendu, mais aussi sur les risques d'intoxications massives, bien présents dans les années 70, époque d'intensification de l'agriculture. Ce qu'ils avaient pu anticiper était le désengagement de l'État ; d'ailleurs des missions étaient confiées au GDSA pour pallier aux insuffisances de l'Administration. 50 ans plus tard, nous avons les mêmes motivations, avec quelques préoccupations supplémentaires dont on se passerait bien. Le risque d'intoxication massive est moins présent, mais la plupart des pesticides actuels sont plus sournois; ils sont efficaces à faibles doses, ils peuvent avoir un impact sur le comportement des abeilles, sur la croissance des larves, sur la fertilité des faux bourdons. On les retrouve omniprésents dans les eaux de surface, dans la cire d'abeille,...

Evolution du nombre d'adhérents en 2018

Nous avons eu une très légère érosion du nombre d'adhérents (-6% : 443). Cela est dû principalement au découragement d'apiculteurs suite aux pertes importantes de colonies après l'hiver 2017/2018. La moyenne de ruches détenues par les adhérents est

aussi en légère baisse, puisque beaucoup d'entre nous ont subi ces pertes. Mais nous avons toutes les raisons d'être optimistes, car les nouvelles adhésions affluent, nos activités et services ont plus de succès que jamais et nous voyons revenir petit à petit d'anciens adhérents en quête d'informations et de conseils qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Et nous savons que la passion de l'abeille l'emportera sur le découragement de ceux qui ont perdu leurs abeilles. Cet hiver semble avoir été beaucoup plus favorable et vu le développement précoce des colonies, nous devrions avoir des essaims naturels.

Nous espérons de nouveau dépasser bientôt les 500 adhérents !

Rucher école

Vous le savez, depuis deux ans, l'abandon du PSE et de la distribution des médicaments nous ont permis de **nous recentrer vers la formation et l'information de nos adhérents**. Cela vous a été exposé dans le dernier bulletin et lors de la précédente AG. Compte tenu de l'ordre du jour chargé, nous ne reviendrons pas en détail sur ces éléments que vous connaissez déjà. Ce qui a marqué l'année 2018 est le succès qu'ont rencontré l'ensemble des activités que nous vous avons proposées. Comme les années précédentes, le rucher école a fait le plein de ses 40 participants et nous avons dû reporter à 2019 quelques demandes. Il en est de même pour l'année en cours. Grand succès aussi pour le stage élevage de reines qui a accueilli ses 15 participants. Mais ce qui nous a agréablement surpris est le succès de la formation mini plus qui a été demandée par 52 adhérents, soit plus de 10% de nos effectifs, nous obligeant à scinder le groupe en deux, un au Pradel et un chez Pascal.

En deux chiffres, le rucher école, c'est plus de 600 journées participant et plus de 90 journées encadrant, ce qui est considérable.

Les autres activités ont également fonctionné, «Valorisation des miels», «Étiquettes», «Sorties botanique». L'atelier «Peinture de ruches» n'a pas eu lieu. L'atelier «cire», comme vous le savez a été reporté à ce printemps, car il restait encore quelques améliorations dans la

maîtrise technique de la mise en œuvre. Une conférence à destination du grand public a eu lieu à Mercuer en octobre. Une formation auprès des agents techniques de la communauté de communes Rhône Crussol a été gracieusement dispensée.

Services rendus auprès des adhérents :
la rétrocession des cadres et des hausses a toujours autant de succès. Vous avez apprécié également la possibilité d'obtenir des cadrons, toits de mini plus et du candi.

Concours prairies fleuries

C'est Georges Colombel qui nous a représenté au sein du jury local 2018 du concours des prairies fleuries, en partenariat avec le Parc des Monts d'Ardèche. Au fil des années, cela a créé des liens solides entre le GDSA07 et le PNR des Monts d'Ardèche.

Frelons Asiatique

Christophe va revenir en détail sur l'organisation de la lutte contre le frelon asiatique. C'est un combat difficile dans lequel, bien que nous soyons volontaires et bénévoles, nous ne nous sentons pas soutenus et encouragés. Sans l'action du GDSA07 et la motivation des référents bénévoles, il est probable que bien peu de nids auraient pu être détruits en 2018.

Cette année comme l'an dernier, Christophe et Pascal ont formé une trentaine de référents savoyards à la recherche des nids de frelons asiatiques, ce qui a permis, dans les semaines suivantes de trouver et faire détruire leurs premiers nids savoyards.

Comme les années précédentes, vous êtes nombreux à nous avoir sollicités pour des conseils et c'est toujours avec plaisir que, dans la mesure du possible, nous essayons de vous répondre.

Nous essayons de vous tenir informés sur les alertes «moustiques tigres», susceptibles d'entraîner des traitements insecticides. Il en est de même pour les foyers de flavescence dorée de la vigne, entraînant des traitements obligatoires. Ainsi, nous avons appris récemment qu'en plus du foyer important dans la vallée du Rhône en sud Ardèche, un nouveau foyer avait été détecté en limite des communes de Beaulieu et Grospierrès.

➔ Si vous ne recevez pas de temps en temps des mails, c'est que vous n'avez pas fourni d'adresse valide ou que celle-ci ne figure pas dans nos fichiers, pensez à nous la transmettre (par mail).

Vient ensuite la présentation du Rapport Financier (voir dans les pages suivantes). Ces rapports (*moral et financier*), sont tous deux acceptés à l'unanimité. Les Contrôleurs des Comptes ont constaté une trésorerie saine, qui permet d'envisager avec sérénité les projets d'investissement et de mise en place d'un Atelier Cire (*le premier s'est tenu le 16 mars à la satisfaction des participants*).

D'autres Ateliers ont été proposés et mis en place. La formation dispensée dans nos 3 stages «Initiation et perfectionnement» «Gestion des Mini+» portant sur l'élevage simplifié des reines, et «Élevage de Reines» fait toujours le plein et ces journées sont plébiscitées par les adhérents.

III. COMPTE-RENDU FINANCIER 2018

• Jean Pierre DIEL a présenté le bilan comptable :
Adhérents..... 443 cotisants
Recettes..... 33 720,52 euros
Dépenses..... 31 177,26 euros
Trésorerie..... 38 942,14 euros

• Avis des vérificateurs aux comptes :
Alain MUSY et Pierre VOLPE ont procédé à la vérification des comptes. Approbation des comptes, «Quitus accordé pour ce bilan comptable», à l'unanimité par un vote à mains levées.

➔ Voir le détail du budget en page 7.

IV. DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2018

Désignation des vérificateurs des comptes :
Alain MUSY et Pierre VOLPE sont reconduits.

V. ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Peuvent prendre part au vote les adhérents à jour de cotisation pour 2018. Un bulletin de vote leur a été remis.

• 4 postes sont sortants :

Carole NICOLAS, Claude JEANNIN, Stéphanie ADELINÉ et Marie BASSAGET.

• 6 candidats se présentent :

Carole NICOLAS, Claude JEANNIN, Christine PIGUET, Cathy BOUCANT, Philippe PEREYRON et Emile CHAL.

Il est demandé de rayer 2 noms.

Après recueil des bulletins dans l'urne, 3 scrutateurs sont désignés pour effectuer le dépouillement : Luc TAULEIGNE, Jean-Louis VERT et Daniel ARMAND.

• 173 votes ont été exprimés :

Carole NICOLAS.....	161 voix
Claude JEANNIN.....	158 voix
Christine PIGUET.....	113 voix
Cathy BOUCANT.....	108 voix
Philippe PEREYRON.....	80 voix
Emile CHAL.....	63 voix

Les 4 premiers sont élus.

VI. INTERVENTIONS

• Intervention de la MSA, 2^e régime de protection sociale, pour mettre en garde sur les risques que l'on retrouve en apiculture. Troubles musculo-squelettiques, venin, allergie, chimique etc... et leurs préventions

• Christophe Moins, auteur de la plateforme lefrelon.com a fait le bilan de la présence de Vespa Vélutina en Ardèche en 2018. 1100 signalements ont été effectués pour 830 nids trouvés, grâce à notre réseau de référents ce qui a permis la destruction de plus de 60% d'entre-eux.

Il était temps ensuite d'aller se restaurer. Le repas était servi par nos amis «Le Bistro de ST-JEAN» à 07 St-Jean le Centenier, et s'était de nouveau l'occasion de refaire le monde de l'apiculture et celui des abeilles.

➔ Voir article en page 06.

Photo : le gâteau des "50 ans" © GDSA de l'Ardèche.



VII. INTERVENTION DE LAURENT GAUTHIER

Pour l'après-midi, nous avons laissé carte blanche à Laurent GAUTHIER, avec pour sujet : «**Quelle abeille pour quelle apiculture ?**»

Après avoir défini son projet d'apiculture, loisir, professionnel, semi-pro, transhumant, sédentaire, production de miel, d'essaims, il convient de choisir son abeille.

Tour d'horizon sur les diverses races, l'historique de celles-ci, les caractéristiques de chacune. Un point également pour recon-

naître la qualité d'un essaim produit, ou à acheter.

Pour terminer, le tirage attendu avec en premier lot une ruche complète puis pour le deuxième une ruche, ensuite un mini + et enfin pour les trois suivants les abonnements à « La Santé de l'Abeille » dont nous avons parlé plus avant.

Encore une belle journée qui a su réunir dans la convivialité les adhérents de notre Association qui malgré ses 50 ans, reste toujours jeune, au service des apiculteurs ardéchois.

FRELON ASIATIQUE : la résistance continue à s'organiser

C'était prévu, les premiers insectes et nids primaires ont été signalés en Ardèche, la saison est lancée. Comme annoncé dans les bulletins précédents et lors de notre Assemblée Générale en mars 2019, la lutte contre le frelon asiatique reste toujours d'actualité. C'est une certitude, l'insecte va être présent en masse et continue à s'implanter sur le département.

La lutte s'organise :

Le grand public et les élus commencent à prendre conscience du risque sanitaire que représente le frelon asiatique. Dans de nombreuses communes, des réunions sont organisées, on parle du danger des nids de frelons pour la population. Des articles sont rédigés dans les bulletins municipaux. Il ne s'agit plus d'un simple problème d'apiculteur. Preuve en est, nous avons été approchés par des collectivités. Nous travaillons à établir des conventions avec celles-ci pour un meilleur suivi et une prise en charge des frais de destructions des nids par les collectivités : le nerf de la guerre...

La lutte collective s'organise, la plateforme de signalement lefrelon.com fonctionne très bien, les référents jouent bien leur rôle, mais il en faut encore davantage.

Devenez Référent !

Etre référent, c'est participer à la lutte collective, vérifier l'existence de nids signalés par les particuliers, inciter à leur destruction sensibiliser le public au risque qu'il représente au-delà du risque pour les abeilles. Chacun peut s'impliquer sur son territoire, selon son temps. Plus on est nombreux, plus on a de chance de maintenir le nombre de nids à un niveau bas. Chacun peut définir le secteur sur lequel il est prêt à s'investir.



Le Frelon Asiatique

Vous pensez avoir découvert un nid de frelons asiatiques ? Contactez-nous :

06 08 92 26 67
pascal.binon@orange.fr

ou sur la plateforme internet
www.lefrelon.com

  

Une colonie de frelons asiatiques peut être très dangereuse si on dérange le nid.
N'essayez pas de le détruire vous-même.
Gardez une distance de sécurité d'au moins 10 mètres.

➔ Pour plus d'informations, 06 08 92 26 67
ou par mail contact@lefrelon.com

ÉTATS FINANCIERS GDSA-ARDÈCHE AU 31 DÉCEMBRE 2018

RECETTES		DÉPENSES	
Encaissement des cotisations	5 911.96 €	Frais Secrétariat et Gestion	3 295.80 €
Abonnements	4 598.00€	Frais de l'Assemblée Générale	1 349.84 €
Rucher École	11 217.00 €	Loyer	1 699,65 €
Assurances	2 480.87€	Rucher École	6 409.52 €
Registres d'élevage	144.00 €	Abonnements	4 392.00 €
Cession Candi	4 100.20 €	Cotisation FNOSAD	1 212.00 €
Cession de matériel	4 011.80 €	Registres d'élevage	206.52 €
Intérêt sur Livret d'épargne	253.63 €	Candi	4 839.00 €
Secrétariat et gestion	3.06 €	Assurances	3 385.41 €
Subvention de la mairie de Guilherand-Granges	1 000.00 €	Achats de Matériels (Hausses, cadres)	2 543.24 €
		Journée Automne	1 844.28 €
TOTAL RECETTES	=33 720,52 €	TOTAL DÉPENSES	=31 177.26 €

RÉSULTATS 2018

<i>Solde de Trésorerie au 1^{er} janvier 2018</i>	37 198.54 €
+ Recettes	+ 33 720.52 €
- Dépenses	- 31 177.26 €
- Investissements	- 799.66 €
SOLDE DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2018	= 38 942.14 €

Auxquels on peut rajouter stock : 22 tickets repas, 650 cadres, 6 hausses, 312 cadrons, 33 toits mini+, 21 cartons de candi pour un total d'environ 1 900 €

Solde Compte chèque	4 871.12 €
Solde du Livret d'Épargne	34 071.02 €
TOTAL	= 38 942.14 €

➔ **Pour consulter les comptes, en faire la demande écrite au président du G.D.S.A. de l'Ardèche.**

ADHÉSION 2019 GDSA-Ardèche

Nouvelle adhésion Renouvellement

Cotisation	ou	<input type="checkbox"/> 12,00 €
Cotisation avec soutien + 3 €		<input type="checkbox"/> 15,00 €

➔ La cotisation donne droit aux tarifs préférentiels sur les abonnements des revues, les assurances, les cours.

BULLETIN pour les NOUVEAUX ADHÉRENTS ou les RETARDATAIRES.
Merci de vérifier si votre cotisation est à jour en 2019.

RUCHER ÉCOLE Cours au Pradel	Cycle "initiation et perfectionnement"	150,00 €	complet
	Stage "Gestion des mini-plus"	35,00 €	complet
	Cycle "élevage de reines"	100,00 €	complet

		Quantité	Prix unitaire	
COTISATION ASSURANCE	Garanties Responsabilité civile (RC) + protection juridique (PJ)	Nbre de ruches _____ x	0,17 €	
	Garanties RC + PJ + Dommages	Nbre de ruches _____ x	2,32 €	

Si l'apiculteur souhaite souscrire une assurance pour ses ruches, il doit assurer la totalité de ses ruches. Détail des garanties adressé par mail sur demande.

TAXE ÉCO-EMBALLAGE	Si moins de 200 ruches		OFFERTE
	Si nbre de ruches supérieur, comptez le nbre de ruches au delà de 200 _____ x	0,04 €	

ABONNEMENTS REVUES	Santé de l'Abeille	Les 6 numéros	<input type="checkbox"/> 18,00 €
	Abeilles et Fleurs	Les 11 numéros	<input type="checkbox"/> 27,00 €
	L'abeille de France	Les 12 numéros	<input type="checkbox"/> 28,00 €

CARNET D'ÉLEVAGE	_____ x	3,00 €	
-------------------------	---------	--------	--

Additionnez les montants des lignes précédentes

TOTAL

Pour votre règlement, remplir le chèque à l'ordre du GDSA-Ardèche que vous adresserez à :

Carole NICOLAS - Chemin de Beaulx - 07000 VEYRAS

NOM / Prénom :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Nbre de ruches :
Adresse mail :	

RUCHER ÉCOLE du MAS DU PRADEL

Domaine Olivier de Serres - 07170 MIRABEL



Extraction du miel © GDSA de l'Ardèche



Mise en pot © GDSA de l'Ardèche



Cadres désoperculés © GDSA de l'Ardèche / Photos de Christine Piguot

Les jours de cours, vous pouvez, sur rendez-vous, venir nous rencontrer pour exposer un problème, demander un conseil ou encore vous procurer des cadres et hausses Dadant.

Les cours 2019 sont complets. Vous pouvez vous renseigner et éventuellement vous inscrire auprès de :

Pascal BINON, tél. : 04.75.40.22.86 / 06.08.92.26.67
 mail : pascal.binon@orange.fr

Le rucher école est composé d'une trentaine de ruches, situé au sein du Domaine Olivier de Serres à Mirabel. Nous y accueillons chaque année une cinquantaine de stagiaires.

CALENDRIER 2019

Juin	11	Mardi
	22	Samedi
	29	Samedi Stage mini+
Juil.	27	Samedi Récolte de miel & Barbecue
	Août	10 Samedi
Sept.	17	Mardi

- Le stage «Élevage de Reines» **quatre journées** à l'époque la plus favorable s'adresse à ceux qui ont déjà une bonne pratique apicole. Ce stage a pour objectif de permettre à chacun d'élever des reines et de produire de la gelée royale. Il s'adresse en particulier aux personnes souhaitant augmenter leur cheptel ou en améliorer l'état sanitaire par la sélection et le renouvellement des reines. Ce stage permet également d'améliorer les connaissances de la biologie de l'abeille.

- Le stage «Initiation et Perfectionnement» **treize journées** réparties tout au long de la saison apicole s'adresse à des débutants qui veulent créer un petit rucher dans de bonnes conditions, mais aussi à des amateurs souhaitant perfectionner leurs connaissances ou accroître leur cheptel.

L'accent est mis sur le suivi sanitaire et la capacité de maintenir son cheptel sans apport extérieur par des techniques d'élevage à la portée de tous.

- Le stage «Gestion des Mini+» se déroule sur une journée. Il intéressera le petit apiculteur qui souhaite faire un élevage naturel simplifié pour avoir et conserver quelques reines en attente d'utilisation.

➔ Retrouvez les programmes et les comptes-rendus des journées de cours sur le site du GDSA-Ardèche : <http://gdsa-ardeche.com>

TOUR D'HORIZON SUR NOS ACTIVITÉS 2019

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Pascal BINON
04.75.40.22.86
06.08.92.26.67
pascal.binon@orange.fr

Pour toutes ces activités, nous recensons vos souhaits. Le moment venu, vous serez prévenu individuellement sur le déroulé.

*Je me suis inscrit-e
pour participer
à un ou plusieurs
ateliers...
Je recevrai
un mail d'info*

FORMATION

INITIATION ET PERFECTIONNEMENT

Cette année encore, 40 élèves ont répondu présents. La météo n'était pas avec nous en ce début de saison, le froid, la pluie, le vent ne facilitaient pas l'ouverture des ruches. Aussi nous avons profité d'une perspective plus clémente, en rajoutant un samedi après-midi, uniquement consacré à la pratique, à la grande satisfaction des participants.

Si l'on se retourne sur les 5 dernières années, c'est plus de 200 apiculteurs qui ont fait leurs premiers pas, ou se sont perfectionnés avec nous. 18 ont déjà pris date pour la session 2020.

STAGE

ÉLEVAGE DE REINES

10 élèves ont découvert avec nous les techniques d'élevage.

Ce stage est volontairement limité en nombre pour un meilleur suivi. Les stagiaires ont pu aborder, la sélection des ruches élèveuses, pourvoyeuses de larves, le picking avec les divers instruments utiles, puis l'introduction des cellules ou riens vierges. Les fécondations, les changements de reines, etc... Enfin, tout ce qui est utile à connaître pour entretenir des ruchers performants.



STAGE

GESTION DES MINI +

Nous vulgarisons cette méthode qui consiste à créer des petites colonies, pour produire de petits élevages naturels, sans ponction sur les ruches de production. L'idée est d'entretenir une petite réserve de reines pour pallier aux besoins tout au long de la saison apicole.

36 personnes ont souhaité s'initier à cette technique idéale et facile à mettre en oeuvre pour le petit apiculteur qui se trouve fort dépourvu en cas de perte de reine. Comme l'an dernier, le stage sera organisé sur deux sites différents compte tenu du grand nombre de personnes intéressées et des adresses de chacun. Le Pradel accueillera la plus grande partie des stagiaires, les autres, domiciliés plus au nord, seront dirigés sur le rucher de Pascal à Touloud (07).



ATELIER

Tendre vers l'autonomie et la qualité

CIRE

au rucher école / 03-2019

Après un sympathique petit tour de table autour d'un café et de quelques gâteaux maison, des pains de cire sont mis à chauffer au bain-marie.

La matinée est consacrée à la théorie. Jean-Pierre expose l'importance d'une cire exempte de produits chimiques, la difficulté à trouver une cire de qualité, le besoin de tendre vers l'autonomie, de valoriser sa cire sans oublier le prix prohibitif de celle-ci : de nos jours la cire vaut de l'or.

Pascal et Françoise nous rappellent les bonnes pratiques apicoles concernant la cire, l'utilisation exclusive de la cire d'opercules, la seule à donner les garanties nécessaires pour une cire de qualité.

Puis chacun expose sa méthode et ses astuces pour récupérer ce précieux bien, le stocker correctement, ses techniques de filtration (chaudière à cire, cérificateur solaire) pour obtenir des pains de cire de qualité pour une utilisation ultérieure.

Il est midi, il est temps de se restaurer. Chacun s'affaire à dresser les tables, porter les chaises sur la terrasse improvisée. Chacun partage ce qu'il a préparé, on déguste l'huile d'olive de Catherine, une merveille !

Après ce repas festif entre «amiculteurs», place à la pratique.

Les pains de cire ont maintenant bien fondu, Bernadette se lance dans la réalisation de la première feuille de cire lisse (technique de la planche de bois au format d'un cadre de corps), elle nous explique comment plonger le planche dans la cire chaude, comment la ressortir de manière à éviter la formation de bulles.

Sur la planche, la cire refroidit, la feuille de cire prend forme, elle est détachée facilement de son support.

➔ Une nouvelle session de l'atelier cire sera organisée à l'automne, pensez à réserver vos places.



Sur la seconde «chaîne de production», Claude confectionne aussi des feuilles de cire, nous fait part de sa technique puis les autres participants se rodent à leur tour à la gestuelle de la planche et au coup de poignet nécessaire pour une bonne homogénéité de la feuille.

Ensuite, les rouleaux à cire entrent en action, un peu d'huile de coude et les premières feuilles de cire gaufrées sortent des gauffriers sous les acclamations du public ;). Quelques réglages plus tard, le résultat est impeccable, la qualité est bien là. Chacun acquière le tour de main nécessaire à l'obtention de belles gaufres régulières.

Les feuilles ainsi obtenues seront utilisées au rucher école, ou l'on pourra en vérifier la bonne acceptation par les colonies.

La journée se termine, chacun repart avec un nouveau savoir, de nouvelles techniques, des échanges instructifs entre apiculteurs et le droit de venir gaufrer ses propres feuilles les jours de stage au rucher-école avec le matériel du GDSA07.



TOUR D'HORIZON SUR NOS ACTIVITÉS 2019

➤ Pour tous ces ateliers et divers, nous prenons des préinscriptions, et informons individuellement par mail, sur les modalités, et demandons alors confirmations. Il reste des places, n'hésitez pas à vous préinscrire.

ANIMATION

CONFÉRENCES DÉLOCALISÉES

Nous sommes à votre disposition pour évoquer avec vous sur le lieu que vous choisirez, un thème qui vous tient à cœur.

ANIMATION

BALADES BOTANIQUES TRANQUILLES

Nous ne revenons pas sur leurs réalisations, puisque les participants nous ont gratifiés de deux articles que vous trouverez page 14 et 15.

ATELIER

"JE FAIS MES ÉTIQUETTES"

La date annoncée du 13 juillet, ne semble pas convenir, puisque sur la vingtaine de réservations,



ATELIER

VALORISATION DES MIELS

25 personnes sont préinscrites. Un professionnel nous apprend à réaliser diverses pâtisseries au miel. Cette formation aura lieu à la rentrée d'automne, toutes les informations et modalités seront envoyées par mail aux stagiaires.

ATELIER

PEINTURE DES RUCHES

Apprendre à faire sa propre peinture pour égayer et protéger ses ruches et ruchettes. Nous nous en occuperons cet automne.



ATELIER

CIRE

Vous n'avez pas manqué de nous témoigner votre satisfaction lors de la réalisation du premier stage en ce début d'année. Un de nos participants a rédigé un texte que vous trouverez en page 11. Vous êtes nombreux à vous être inscrits à nouveau, et nous rééditerons ce stage en fin d'année.



"JE FAIS MES ÉTIQUETTES"

seulement cinq personnes ont confirmé. La date sera probablement reportée en septembre, les participants en seront informés par mail.





ASSURANCES & ACHATS GROUPÉS

1 - ASSURANCES RUCHES

par GROUPAMA

1° option : Responsabilité Civile
+ Protection Juridique = 0.17 €
par ruche et par an.

2° option : La couverture englobe
comme ci-dessus la Responsabilité
Civile et la Protection Juridique +
Dommages = 2.32 € par ruche et par an.

Montant des garanties :

- 46 €/ruche pour ruches
et équipements internes,
- 46 €/ruche pour produit de la ruche,
- 43 €/ruche pour la colonie.

Franchise par sinistre 10% du montant
avec minimum 168 €.

NB : Il n'est pas envoyé de récépissé,
votre versement faisant foi.

Contrat Groupama (Suite du N° 11260337 D)

Tél. : 09 69 32 22 32 - Service CHEPTEL SUD - GROUPAMA SUD

2 - ACHATS GROUPÉS

Cadres, hausses, cadrons,...

Vous avez maintenant pris l'habitude
d'utiliser nos achats **de cadres (corps et
hausse) à 0.9 euros** (par paquet de 10)
ainsi que **les hausses à 12 euros**.

Nous avons rajouté dans le
prolongement du stage « Mini + » la
possibilité d'avoir des **cadrons en bois
emboîtables à 0.80 euros** (par paquet
de 13 unités) et des **toits tôle
à 7 euros**.

Nous poursuivons la mise à disposi-
tion de cadres corps/hausses, service
proposé depuis plusieurs années aux
adhérents du GDSA. Vous nous avez
témoigné votre grande satisfaction.
Depuis la mise en place du stage
mini+, nous avons étendu ce service
aux cadrons et toits de mini+, vous
laissant le soin de bricoler des corps
et plancher. Nous avons constaté une

forte demande de votre part, c'est
pourquoi nous avons fait appel à des
professionnels, pour vous proposer,
maintenant (nouveau), **des mini+
complets (plancher, corps, cadrons,
et toits métallique) au prix de 50
euros**.

Candi

Tradition en barquette rigide de 1.7 kg

Les excellents retours que nous
avons eus sur la commande de l'an
dernier, et les nombreuses demandes
déjà formulées, nous conduisent à
répéter cette opération cet automne.
Si vous n'avez pas encore manifesté
votre intérêt, inscrivez-vous. Le
moment venu, nous vous préciserons
les modalités et vous demanderons
confirmation.

*Si vous avez besoin d'une facture,
contactez Jacques Pellet qui manage
cette opération.*

➔ Pour des conseils personnalisés,
n'hésitez pas à vous adresser à votre Association GDSA de l'Ardèche.

BALADE SUR LE MASSIF DE LA DENT DE REZ

Malgré une météo incertaine, nous étions une dizaine au RDV de St Remèze pour cette première sortie botanique.

Au départ, rencontre avec *l'orchis militaire*, *l'ophrys araignée* et sur le début du sentier : *astragale* de Montpellier, *aphyllante* (elle aussi) de Montpellier, *la saponaire* (encore) de Montpellier, *l'hélobore fétide* (visitée par les abeilles lors des belles journées de la fin février) et puis *les euphorbes charachias*, *petit cyprès*, de Nice.

Quelques explications sont données pour les reconnaître sachant qu'il y a bien d'autres espèces d'euphorbes.

Il y a aussi le *silène d'Italie* et le *silène penché* qui se ressemblent beaucoup.

On s'est intéressés aussi aux arbustes : à côté des *chênes pubescents*, on a pu voir *l'amélanchier* aux fleurs agréablement parfumées, *le genêt scorpion* en boutons, *le cornouiller sanguin*, *l'aubépine*, *le fusain* et aussi le *sorbier*



alizier au développement printanier très variable. Il nous manque malheureusement le vert brillant des buis ravagés par la pyrale.

De l'autre côté du Rhône, un très bel arc en ciel nous dit que nous ne sommes pas à l'abri d'une averse mais l'agréable cabane bien restaurée nous attend au Col d'Eyrole. Nous avons le temps d'explorer une petite parcelle herbeuse où nous trouvons



les *gesses à fleur unique rouge* (sphérique, à feuilles étroites, chiche...), *les salsifis* des prés, *les polygales roses*, *les hélianthèmes*, *les globulaires*, *le petit Lin bleu*, ancêtre du Lin cultivé.... La liste serait bien longue.

Un peu à l'écart, Brigitte trouve le bel ophrys bourdon.

Il faut noter que depuis le départ, une plante nous accompagne, *la badasse* (lotus pentaphyllum), elle nourrira bientôt nos abeilles des garrigues.

Dans le refuge du Col, nous prenons une petite collation avant de décider d'aller voir un peu plus loin, *les pivoines*, malgré le temps menaçant. Elles nous attendent, bien fleuries, avec d'autres belles plantes : *l'orchis pourpre*, *le grémil*, *le sceau de salomon*...

La pluie du retour n'arrive pas à nous faire oublier la beauté de ces plantes.

Georges Colombel



BALADE À FONTS

Sous la guidance de Georges Colombel, nous sommes 11 participants motivés à parcourir la garrigue de Fons. Dans une jeune plantation d'oliviers, nous commençons à explorer *les luzernes, vesses, gesses, les moursins des oiseaux...*

Les géraniums puis les aristoloches et les euphorbes. Georges nous explique toutes les différences qui caractérisent chaque espèce.

Il y a tant de choses à apprendre sur les petites fleurs roses des géraniums.

Nous observons les feuilles découpées ou non, brillantes ou non, tomenteuses ou non, la couleur des étamines, la longueur des tiges...

Nous assistons à une étude comparative avec les 3 aristoloches présentes ici. Au passage, nous observons la chenille de la Diane (papillon inféodé à l'aristoloché à feuilles rondes). Un RDV est pris pour photographier ce joli papillon le moment venu.

Les euphorbes sont à l'honneur, Georges leur accorde du temps pour nous montrer les différences entre toutes (petit cyprès, de Nice, charachias, flutte ...)

En chemin, une belle surprise nous attend : *les orchis mâles* sont fanés mais des sérapias en nombre sont là, de couleur violette et brune ou blanche. C'est le temps de la pause photos. C'est inattendu, dans ce milieu se côtoient *l'arbousier, la callune, les fougères, le cyste à feuilles de sauge, le châtaignier, le pin, les chênes, pubescent et vert, l'églantier, le cornouiller sanguin...* C'est assurément un espace moins calcaire

Nous retrouvons très vite la garrigue pour découvrir *la lavande, le thym, le lin de Narbonne, la polygale, l'astragale de Montpellier, le génévrier cade, l'asperge à feuilles piquantes, le pistachier térébinthe, la stéhéline douteuse, l'orlaya, le buis, la sariette, la rue, le glaïeul...*

Nous continuons sur le sentier entre les odeurs agréables du thym et celle moins subtile de la rue, pour rechercher dans un petit vallon un orchis blanc, *la céphalanthère*. C'est une petite plante discrète qui se cache dans les herbes plus hautes, il fallait bien l'avoir repérée avant sinon nous pouvions passer sans l'apercevoir.

Nous avons poursuivi le chemin plus loin pour découvrir *l'ibéris penné* ou plus exactement les petits tapis de fleurs blanches légèrement teintées de mauve.

Nous avons ensuite accéléré le pas pour remonter sur Fons car une autre plante nous attendait : *le jasmin jaune* (espèce normalement à feuilles trifoliées mais ici, un spécimen était à feuilles simples). C'est non loin de là que nous nous sommes interrogés sur le nom d'un arbuste : prunelier ou nerprun? l'identification aura donné raison à Georges : il s'agissait de *rhamnus saxatilis...*

Les apiculteurs présents ont montré des grandes connaissances botaniques, souhaitons qu'ils puissent nous suivre dans la découverte de la flore du Mezenc...

Brigitte Deliens

Aristolochia rotunda



<i>Président, conserve également le poste de Trésorier</i>	Jean-Pierre DIEL 66 rue Barthélémy Roux 07500 GUILHERAND-GRANGES	06.31.77.84.22 Jp.diel@orange.fr
<i>Vice-président</i>	Claude JEANNIN 229 chemin Royal 07200 VESSEAUX	06.79.94.23.16 claudjeannin455@orange.fr
<i>Secrétaire</i>	Olivier FLEURY 1123 avenue Marcel Paul 07350 CRUAS	04.75.49.56.39 06.82.56.61.42 olivier.fleury0770@orange.fr
<i>Secrétaire adjointe</i>	Christine PIGUET 626 rue de l'Ecole, Saint Vincent 07700 GRAS	06.85.54.25.95 christine.piguet@wanadoo.fr
<i>Trésorière adjointe</i>	Carole NICOLAS Chemin de beaulty 07000 VEYRAS	06.13.38.82.16 fermette.feriolle@gmail.com
<i>Membre</i>	Cathy BOUCANT Quartier Sabahu 07150 VALLON PONT D'ARC	06.73.36.77.49 catherine.boucant@gmail.com
<i>Membre</i>	Françoise BORIE-CALLOT Gadret Labeaume 07260 ROSIÈRES	04.75.39.90.79 f.borie-callot@laposte.net
<i>Membre</i>	Bernadette BROCARD Quartier Chambonneau 07170 ST MAURICE D'IBIE	04.75.94.11.18 brocard.bernardette@orange.fr
<i>Membre</i>	Jacques PELLET Rue de la Gloriette Nord 26100 ROMANS	04.75.70.14.78 pelletjacques@gmail.com
<i>Membre</i>	Christophe MOINS 1005, rte de l'ancienne gare 07190 ST SAUVEUR DE MONTAGUT	06.33.18.80.15 cmoins@gmail.com
<i>Membre de droit</i>	Directeur Départemental de la Direction des Services Vétérinaires de l'Ardèche (D.D.C.S.P.P.)	04.75.66.53.50
<i>Présidents d'honneur</i>	Henriette COLENSON, Luc TAULEIGNE, Pascal BINON	

Vérificateurs des comptes du GDSA-Ardèche : **Pierre VOLPE** et **Alain MUSY**

Rappel : Le Siège social de l'association GDSA de l'Ardèche se trouve chez le Secrétaire **Olivier FLEURY**
Association GDSA de l'Ardèche : N° Siret : 489 945 832 00017 APE 913 E



Photo : Claude Jeannin